

BA632

AUBASU 6

06 FEV. 2017

## 2E CONSEIL

Société à responsabilité limitée  
au capital de 7 000 €  
20 Rue de Barr  
67118 GEISPOLSHEIM  
RCS STRASBOURG 803 288 224

### PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 DECEMBRE 2015

Le trente et un décembre de l'an deux mille quinze,  
A dix-neuf heures,

Les associés de la société 2E CONSEIL société à responsabilité limitée au capital de 7 000 € (sept mille euros) divisé en 700 parts de parts de 10 € (dix euros) chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège 20 Rue de Barr 67118 GEISPOLSHEIM, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- M. Eric EBELE, gérant associé, propriétaire de	490 parts
- Mme Imane EBELE, associée, propriétaire de	210 parts
Total des parts présentes	<u>700 parts</u>

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M. Eric EBELE, gérant associé,

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2015 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2015
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2015 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 117 € (dix mille cent dix-sept euros) de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice au 30/06/2016 :	10 117 € (dix mille cent dix-sept euros)
Au compte "report à nouveau"	10 117 € (dix mille cent dix-sept euros)
Le "report à nouveau" s'élevant ainsi à	<b>10 117 €</b> (deux mille dix euros)

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

### QUATRIEME RESOLUTION

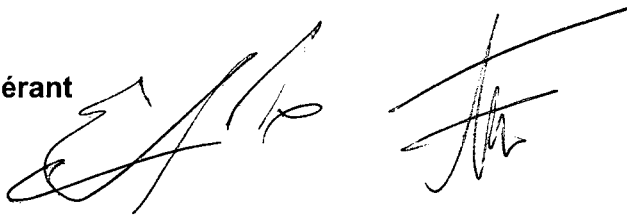
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Le gérant



## 2E CONSEIL

Société à responsabilité limitée  
au capital de 7 000 €  
20 Rue de Barr  
67118 GEISPOLSHHEIM  
RCS STRASBOURG 803 288 224

---

### RESOLUTION CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2015

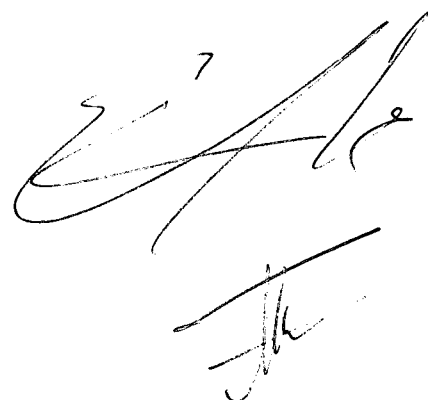
#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 117 € (dix mille cent dix-sept euros) de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice au 30/06/2015 :	10 117 € (dix mille cent dix-sept euros)
Au compte "report à nouveau"	10 117 € (dix mille cent dix-sept euros)
Le "report à nouveau" s'élevant ainsi à	<b>10 117 €</b> (deux mille dix euros)

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



88 IE

**2E CONSEIL**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 7 000 €  
20 Rue de Barr  
67118 GEISPOLSHHEIM  
RCS STRASBOURG 803 288 224

---

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE A  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 DECEMBRE 2015**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres associés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

**Convention 1**

Location immobilière dont les bénéficiaires sont Monsieur et Madame EBELE.  
Charge de l'exercice 2015 : 5 400 € HT

Le gérant



# Sommaire

Exercice du 19/06/2014 au 30/06/2015

<i>Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>Compte de résultat 1/2</i>	<i>3</i>
<i>Compte de résultat 2/2</i>	<i>4</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>5</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>7</i>
<i>Amortissements</i>	<i>8</i>
<i>Provisions</i>	<i>9</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>10</i>
<i>Capital social</i>	<i>11</i>

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros

30/06/2015

		30/06/2015		
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés		149 990		
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>149 990</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours production (biens)			
	En-cours production (services)			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>			
	<b>CREANCES</b>			
	Clients et comptes rattachés			
	Autres créances		358	
Capital souscrit appelé, non versé				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>				
		22 452		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance			
	<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>22 810</b>		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler			
	Primes de remboursement obligations			
	Ecarts de conversion actif			
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>172 800</b>		
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(3) dont créances à plus d'un an				

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2015

		30/06/2015		
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	7 000		
	Primes d'émissions, de fusions, d'apports, ...			
	Ecart de réévaluation			
	<b>RESERVES</b>			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
Autres réserves				
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>		10 117		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	<b>Total des capitaux propres</b>	17 117		
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers	137 951		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 149		
	Dettes fiscales et sociales	15 583		
	<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
	Produits constatés d'avances			
	<b>Total des dettes</b>	155 683		
	Ecart de conversion passif			
	<b>TOTAL PASSIF</b>	172 800		
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	10 116,87	0,00	0,00
	(1) Dont dettes à moins d'un an	155 683		
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banq.et CCP			

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2015

		30/06/2015			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services)	81 333			
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>81 333</b>			
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges Autres produits				
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>81 334</b>			
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	26 845			
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 778			
	Salaires et traitements	30 500			
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant	9 291			
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges	2			
		<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>68 416</b>		
		<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>12 918</b>		

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		30/06/2015		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>12 918</b>		
<b>Opéra- comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	<b>Total des produits financiers</b>			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov. Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	905		
	<b>Total des charges financières</b>	<b>905</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(905)</b>		
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>12 013</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges			
	<b>Total des produits exceptionnels</b>			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou perte)</b>				
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 896		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>81 334</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>71 217</b>		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>10 117</b>		
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) dont produits concernant les entreprises liées				
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées				

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **172 800 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **81 334 euros** et un total **charges** de **71 217 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **10 117 euros**.

L'exercice considéré débute le **19/06/2014** et finit le **30/06/2015**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2015
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés			149 990			149 990
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			149 990			149 990
<b>TOTAL</b>			149 990			149 990

## ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2015
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>TOTAL</b>					

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## ANNEXE - Elément 4

## Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

30/06/2015

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2015
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$ Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>					

Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

--

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2015	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	358	358	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>358</b>	<b>358</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2015	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 149	2 149		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 092	8 092		
	Impôts sur les bénéfices	1 896	1 896		
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 595	5 595		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	137 951	137 951		
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>155 683</b>	<b>155 683</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		137 951			

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros

30/06/2015

Nombre

Val. Nominale

Montant

		30/06/2015	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice		700,00	10,0000	7 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>700,00</b>	<b>10,0000</b>	<b>7 000,00</b>

--